



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

*_*_*_*_

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

*_*_*_*_

SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE (SIRAT SA)

*_*_*_*_

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

*_*_*_*_

DOSSIER DE PRESELECTION POUR LA PASSATION DES MARCHES DE
PRESTATIONS INTELLECTUELLES

NOTIFIÉ AU MAÎTRE D'OUVRAGE
Cotonou, le
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Émis le : 24./06./2025

Pour les prestations de :

BON A LANCER

Accord-Cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT repartis en 4 lots

Nom de l'Autorité Contractante	:	Société des infrastructures routières et de l'aménagement du territoire (SIRAT SA)
Référence SIGMAP	:	PI_AUA_107002
Source de financement	:	Budget Autonome
Gestion	:	2025

Direction Nationale de Contrôle
des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 30/04/2025
Nom: ALACHT
Prénom: Cédric
Signature: [Signature]

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS
[Signature]
Iris A. AHLAN

AVRIL 2025

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT repartis en 4 lots

AVIS INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Accord-Cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT repartis en 4 lots

Référence SIGMAP : PI_AUA_107002

Avis N° 10 /PRMP/SIRAT/DP-AUA/CP/CSPPR/SP-PRMP du 04/06/
2025

1. Le présent avis international à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la **Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)**, version n°3 publiée sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj) le 31 mars 2025.
2. La **Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)** a obtenu dans le cadre de l'exécution de ses activités des fonds de son Budget afin de financer, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de Prestations Intellectuelles relatif à l'accord-cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT repartis en 4 lots.
3. Les prestations sont réparties en quatre (04) lots et portent sur la réalisation de l'audit environnemental et social permettant de :

 - a. Projets en démarrage ou récemment démarrés : (1) analyser la conformité réglementaire et contractuelle, notamment en matière de documents à produire au démarrage des activités (PGES C et annexes, assurances, etc.) ; (2) identifier les conformités et les non-conformités liées au fonctionnement des bases vies et proposer les mesures correctives idoines ; (3) proposer un plan d'action correctif en réponse aux Non-Conformités identifiées et éventuellement aux impacts et risques non prévus et qui surviendront au cours de l'exploitation de la base vie, avec un calendrier de mise en œuvre ainsi qu'une estimation de leurs coûts ; (4) étendre l'activité d'audit aux autres recommandations à suivre ;
 - b. Projets en cours de réalisation : (1) analyser la conformité réglementaire et contractuelle, notamment en matière de documents à produire au démarrage des activités (PGES C et annexes, assurances, etc.) ; (2) identifier les conformités et les non-conformités liées au fonctionnement des bases vies et proposer les mesures correctives idoines ; (3) faire l'état

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT repartis en 4 lots

des lieux environnemental et social de la zone d'intervention du projet (base technique, emprunts, personnel etc.) ; (4) faire un bilan du suivi environnemental réalisé depuis le démarrage du projet y compris la phase de préparation : ceci s'étend aux rapports de mise en œuvre E&S produits ; (5) identifier et apprécier les impacts réels et risques environnementaux et sociaux de la mise en œuvre du projet en faisant ressortir les non-conformités environnementales et sociales ; (6) prescrire des recommandations pertinentes et concrètes pour la correction des non-conformités environnementales et sociales identifiées ; (7) produire une estimation objective des coûts de mise en œuvre des différentes mesures proposées et identifier les responsable de chaque mesure avec un calendrier précis ; (8) plan d'action de correction en réponse aux Non-Conformités identifiées et éventuellement aux impacts et risques non prévus et qui surviennent au cours de la mise en œuvre, avec un calendrier de mise en œuvre ainsi qu'une estimation de leurs coûts ; (9) produire un plan de suivi évaluation de la mise en œuvre des recommandations de l'audit ; (10) pour les projets précédemment audités, évaluer la prise en compte des recommandations formulées et leur réelle application ;

c. Projets achevés : (1) vérifier que l'exécution des travaux des différents projets concernés est conforme ou non aux lois et règlements en matière de gestion de l'environnement en République du Bénin ; (2) apprécier l'impact direct ou indirect que tout ou partie des activités entreprises et des modes opératoires ont généré sur l'environnement et les populations riveraines ; (3) évaluer les performances environnementales et sociales des travaux ; (4) réaliser l'audit de clôture et de démantèlement des bases vies et bases technique comme prévu à l'article 78 du même décret n°2022-390 du 13 juillet 2022 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin.

d. La présente mission porte sur soixante-neuf (69) sites/projets répartis en quatre (04) lots géographiques :

- Lot 1 – Cotonou : 16 sites/projets
- Lot 2- Sud EST : 18 sites/projets
- Lot 3 - SUD OUEST et Centre : 19 sites/projets
- Lot 4- Nord : 16 sites/projets

BON A LANCER !

NB : Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et peut être présélectionné pour l'ensemble des lots s'il remplit les exigences de qualification technique desdits lots.

4. Le délai d'exécution de l'accord cadre est de trois ans pour chaque lot. Le délai d'exécution des bons de commande se présente comme suit :

- Lot 1 – Cotonou : 50 jours calendaires
- Lot 2- Sud EST : 50 jours calendaires
- Lot 3 - SUD OUEST et Centre : 50 jours calendaires
- Lot 4- Nord : 60 jours calendaires

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT répartis en 4 lots

Le périmètre de l'audit (la liste des projets/sites) sera actualisé et communiqué au prestataire retenu pour la conduite de la mission. Chaque bon de commande émis précisera le périmètre de l'audit (la liste des projets/sites).

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations :
- Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations ;
 - Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations ;
 - Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations ;
 - Organisation technique et managériale du cabinet/firme ;
 - Liste du personnel professionnel à affecter à la mission).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. **Il est interdit aux soumissionnaires de présenter pour le même lot, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.**

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Le candidat présélectionné pour chaque lot selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SFQC) sera invité à présenter ses propositions technique et financière pour évaluation et négociation.
8. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT répartis en 4 lots

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	Être un cabinet ou un groupe de cabinets intervenant dans le domaine des études environnementales, sociales ou études et conseils en ingénierie sociale ou développement local. - Inscription du domaine sur le Registre de Commerce ou les Statuts.....10 points - Non-inscription du domaine sur le Registre de Commerce ou les Statuts 0 point	Inscription du domaine sur le Registre de Commerce ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)	25	Anciens cabinets/firmes : Avoir réalisé au moins (05) missions en matière d'évaluation environnementale et sociale : 25 points (à raison de 5 points par mission). Cabinets/firmes naissantes ou celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence : Proposer un personnel d'encadrement ayant le profil suivant : Un (01) expert environnementaliste titulaire d'un BAC+5 en environnement disposant d'au moins 10 ans d'expériences générales et ayant déjà réalisé au moins huit (08) missions en matière d'évaluation environnementale et sociale en tant que chef de mission-consultant principal au cours des dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) : - Diplôme : 2 points	Anciens cabinets/firmes : Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Cabinets/firmes naissantes ou celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence : Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement : attestations de participation à des missions ou certificats de travail appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants (contrats de travail signés avec des cabinets pour la réalisation des missions concernées ou contrat du cabinet titulaire de la mission pour qui il a exercé).

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT répartis en 4 lots

3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)		- Années d'expériences générales : 3 points • Supérieur ou égal à 10 ans : 3 points • Inférieur à 10 ans : 0 point - Nombre d'expériences générales : 20 points (à raison de 2,5 points par mission)	NB : une mission justifiée est celle dont toutes les preuves sont fournies dans les formes prescrites.
50 BON A LANCER		Anciens cabinets/firmes : - Avoir réalisé au moins trois (03) missions de conduite d'audit environnemental et social de projets d'infrastructures routières : 30 points à raison de 10 points par mission. - Avoir réalisé au moins trois (03) missions de conduite d'audit environnemental et social de projets de construction ou d'assainissement : 15 points à raison de 5 points par mission. - Avoir réalisé au moins une (01) mission de conduite d'audit environnemental et social de projets d'infrastructures routières ou de projets de construction ou d'assainissement en Afrique de l'Ouest..... : 5 points. Cabinets/firmes naissantes ou celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence : - Avoir réalisé en tant que chef de mission au moins trois (03) missions de conduite d'audit environnemental et social de projets d'infrastructures routières : 30 points à raison de 10 points par mission.	Anciens cabinets/firmes : Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). Cabinets/firmes naissantes ou celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence : Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement : attestations de participation à des missions ou certificats de travail appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants (contrats de travail signés avec des cabinets pour la réalisation des missions concernées ou contrat du cabinet titulaire de la mission pour qui il a exercé). NB : une mission justifiée est celle dont toutes les preuves sont fournies dans les formes prescrites.

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT répartis en 4 lots

	BON A LANCER	- Avoir réalisé en tant que chef de mission au moins trois (03) missions de conduite d'audit environnemental et social de projets de construction ou d'assainissement : 15 points à raison de 5 points par mission. - Avoir réalisé en tant que chef de mission au moins une (01) mission de conduite d'audit environnemental et social de projets d'infrastructures routières ou de projets de construction ou d'assainissement en Afrique de l'Ouest : 5 points.	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	Présentation du cabinet2 points Organigramme du cabinet1,5 points Plan d'assurance qualité interne du cabinet ou certificat ISO en cours de validité1,5 points	Note de présentation du Cabinet et son organigramme de structure et Plan assurance qualité interne ou certificat ISO
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	Par lot : Un (01) Expert environnementaliste chef de mission-consultant principal (BAC+5) en environnement ou un diplôme de spécialisation en environnement ayant au moins dix (10) ans d'expériences générales4 points Un (01) expert sociologue de niveau BAC+5 en sociologie ayant au moins cinq (05) ans d'expériences générales4 points Un (01) Un urbaniste de niveau BAC+5 en urbanisme ou similaire ayant au moins cinq (05) d'expériences générales2 points	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT répartis en 4 lots

La note minimale requise est **soixante (60) points sur 100** et seul le cabinet qui présentera le meilleur niveau de qualification et d'expérience pour chaque lot sera invité à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations.

NB : En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés publics Mr Salifou MAMAN ; Email : prmp@sirat.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics sise au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 01 97 48 70 55 de 08 heures à 12h30 min GMT+1 (heure locale) et de 14 h à 17h 30 min GMT+1 (heure locale) et/ou sur le site web : prmp@sirat.bj.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le (les) lots pour lequel (lesquels) ce dernier est candidat.

BON A LANCER!

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 04..06.../2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse : sise au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 01 97 48 70 55 de 08 heures à 12h30 min GMT+1 (heure locale) et de 14 h à 17h 30 min GMT+1 (heure locale) et/ou sur le site web : prmp@sirat.bj. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste ou peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

11. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible, portant la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement de cabinet chargé de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT 2024 : Lot xxx** » « À n'ouvrir qu'en séance » à l'adresse : Bureau B57, 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou au plus tard le 26..06.../2025 à 10 heures 00 minute, heure de Cotonou (GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT répartis en 4 lots

limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

12. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) le **26/06/2025 à 10 heures 30 minutes, heure de Cotonou (GMT+1)**. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.
13. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics. Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine. En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

BON A LANCER

Cotonou, le 30/05/2025

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la SIRAT SA,


Salifou MAMAN

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT répartis en 4 lots

LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

..... [Insérer Nom du Candidat]

..... [Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour ... [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [Indiquer Nom de l'Autorité

Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le ... [Indiquer Nom de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la ... [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)

BON A LANCER

Veuillez agréer, Monsieur le ... [Indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet)

Avis International à Manifestation d'Intérêt relatif à l'accord cadre à bons de commande pour le recrutement de cabinets chargés de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT répartis en 4 lots